

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1975)
Heft: 325

Artikel: La muselière
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1028711>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la plus significative, mais d'autres caractéristiques peuvent retenir également l'attention :

— le milieu social des candidats :

classe supérieure et moyenne supérieure : 37 %,
moyenne inférieure : 34 %,

inférieure : 28 %;

— la répartition selon la couleur des listes : les candidats des partis bourgeois exercent en majorité une profession indépendante, ceux des autres formations sont dans leur majorité des salariés. On dira qu'il n'y a là rien d'étonnant...

— le « cursus honorum » des papables : en général, les candidats ont des responsabilités dans leur parti, au niveau local, cantonal ou fédéral (de même pour les mandats politiques communaux et cantonaux);

— la formation : les candidats du Parti du travail, du Parti socialiste, de l'Union démocratique du centre, de l'Action nationale sont au bénéfice, pour la plupart, d'une formation pratique; les autres sont en général de niveau universitaire;

— l'hérédité politique : dans deux cas sur trois, le père du candidat était membre d'un parti; dans un cas sur trois, il détenait des responsabilités dans son parti ou il remplissait alors des fonctions politiques.

Il faut en venir enfin à l'issue du scrutin : du can-

didat à l'élu. Dans cette perspective, il est à noter principalement que si l'ensemble des candidats représente un ensemble social relativement diversifié, les élus, eux, constituent un noyau beaucoup plus homogène :

| | Candidats | Elus |
|-----------------------|-----------|--------|
| Salariés | 50 % | 26 % |
| Profession politique | 12 % | 37 % |
| Age (moyen) | 45 ans | 53 ans |
| Etudes universitaires | 43 % | 64 % |
| Officiers supérieurs | 9,5 % | 21 % |

En résumé, si vous êtes juriste, si vous avez entre quarante et cinquante ans, si vous avez un mandat politique dans votre canton, si vous habitez une agglomération de 10 000 à 100 000 habitants, vos chances pour octobre ne sont pas négligeables; si vous êtes conseiller national sortant, elles sont bien sûr encore meilleures. Mais attention, si vous êtes en sus officier supérieur et si vous collectionnez les sièges dans les conseils d'administration, alors votre place est manifestement sur les bancs des partis bourgeois. Mais si vous n'êtes ni administrateur, ni haut gradé, si vous persévérez, il vous reste une consolation : les élus socialistes obtiennent des sièges dans les conseils d'administration après leur élection, en général dans les entreprises publiques !

LA SEMAINE DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

La muselière

La presse zurichoise relate en détail les débats du Grand Conseil de ce canton où les députés non socialistes ont élu un juge cantonal socialiste qui n'était pas le candidat officiel. (Ce dernier a refusé son élection). Dans le quotidien socialiste de Berne « TW », le rédacteur Richard Müller publie un commentaire intitulé « La démocratie menacée ». Il rappelle le vote du Conseil national lors de l'élection d'un juge fédéral suppléant et le vote du Grand Conseil zurichois où cette fois

des arguments politiques furent opposés au candidat officiel : « Il est favorable au remplacement de l'économie de marché par l'économie d'Etat et il veut supprimer le capitalisme ». Richard Müller conclut : « Ce ne sont pas les communistes fanatiques ni la petite troupe des marxistes-révolutionnaires qui menacent la démocratie suisse jusqu'à ses racines mais ce mépris officiel pour ceux qui ont une autre pensée politique et qui s'exprime par des démonstrations de force des bourgeois. »

Conformisme délétère

— « Die Weltwoche » (27) consacre un article à l'interdiction d'exercer leur profession menaçant

les maîtres d'extrême-gauche. L'hebdomadaire zurichois a interrogé notamment à ce sujet le professeur de droit constitutionnel Richard Bäuml. La question centrale : la répression des opinions critiques sert-elle notre démocratie ainsi que l'affirmation volontiers les autorités scolaires ? Le professeur Bäuml estime que le conformisme imposé par les organes de l'Etat durcit les fronts et peut produire des rebelles; il favorise la résignation politique de beaucoup de jeunes gens qui aimeraient participer activement à notre société et il atteint, au nom de la défense démocratique, le nerf vital de notre héritage de liberté et de démocratie.

Socialisme intercantonal

— « Thurgauer AZ » donne un compte rendu de la troisième rencontre de travail des députés socialistes aux Grand Conseils des cantons de Saint-Gall, Thurgovie et Schaffhouse. L'ordre du jour était consacré aux questions scolaires, et notamment à la formation professionnelle, à la construction à but social et aux usines atomiques.

La femme en RDA

— Dans le dernier supplément « politique et culturel » de la « National Zeitung » du week-end, à signaler une somme sur la situation de la femme est-allemande et une revue des réactions des principaux journaux suisses alémaniques au projet d'iade à la presse (unanimité dans le scepticisme).

Les septante ans de Sartre

— Dans le magazine hebdomadaire du « Tages Anzeiger » la reprise de l'interview de Jean-Paul Sartre, réalisée par Michel Contat, et qui avait déjà paru en français dans le « Nouvel Observateur » (à l'occasion des septante ans du philosophe français).